

<https://enseignants.se-unsa.org/Greve-le-9-mai-NON-au-projet-de-loi-sur-la-Fonction-publique>



Grève le 9 mai : NON au projet de loi sur la Fonction publique

- Fonction publique -

Date de mise en ligne : mercredi 10 avril 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



L'Unsa appelle à la grève et à la manifestation le 9 mai pour dénoncer la politique d'affaiblissement des services publics sur laquelle le gouvernement s'arc-boute alors que l'ensemble des organisations syndicales rejette le projet de loi sur la Fonction publique.

Non au recours massif aux contrats

Développement du recours massif au contrat sur des emplois permanents et réduction drastique des instances de défense collective des personnels sont deux lignes rouges qu'il ne fallait pas dépasser car ces mesures vont insécuriser les enseignants, CPE et PsyEN et fragiliser le Service public d'éducation.

Pour le SE-Unsa, la réduction du nombre de fonctionnaires et la démultiplication des recrutements sous contrat ne peuvent pas rimer avec continuité et stabilité, deux conditions pourtant indispensables à un service public d'éducation de qualité pour chaque élève sur l'ensemble du territoire.

Quid de la défense des personnels ?

Fini le temps où l'on pouvait demander sa défense individuelle par ses représentants élus.

Fini le temps où l'on pouvait s'assurer que son barème était respecté ou que ses droits étaient préservés.

Fini le temps où l'on confiait son dossier de carrière ou de mobilité à son représentant pour s'assurer d'un traitement en toute transparence.

Dorénavant, il sera impossible de détecter les erreurs, d'en identifier l'origine et de défendre le rétablissement de l'équité.

Avec ce projet de loi, le seul recours sera la procédure individuelle de contentieux, par nature complexe donc dissuasive.

Quant aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ils seront transformés et réduits alors même que la qualité de vie au travail est une préoccupation majeure des personnels des établissements et écoles.

Fragilisation et insécurisation

Les mesures contenues dans ce projet de loi vont nécessairement vers un affaiblissement inédit du service public d'éducation et une insécurisation des personnels. Pour le SE-Unsa, la qualité du service public tant recherchée ne se gagnera pas à coup de masse sur le statut des fonctionnaires et de pilon sur le service rendu aux citoyens.

Le gouvernement fait le choix d'affaiblir la Fonction publique ? Opposons-lui la force de notre collectif !

Le 9 mai, soyons déterminé·e·s pour le Service public d'éducation et ses personnels.

Avec le SE-Unsa, toutes et tous en grève !